

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la halle des sports à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 04 avril 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	28	2	2	3

Pour	Contre	Abstention
30	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : CHABANAT Christine donne pouvoir à GLANGEAUD Delphine, PLAZANET Mélanie donne pouvoir à LOURADOUR Patricia

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents : CAMBOU Stéphane, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PERIGAUD Chantal

FINANCES

Délibération n°36-2019 : Convention 2019 avec l'Association Relais Info Services

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que la convention annuelle conclue avec l'Association Relais Infos Services a pris fin au 31 décembre 2018.

Il est proposé de conclure une convention pour l'année 2019 qui a pour objet de préciser les modalités de participation de la Communauté de Communes aux missions de l'association et au budget de fonctionnement.

La contribution financière de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'établira comme suit (base de la convention précédente) :

- une adhésion annuelle à l'Association d'un montant de 310 € ;
- une participation de 1,05 € par habitant.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

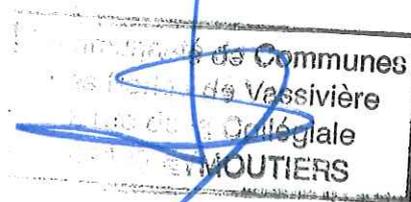
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention avec l'association Relais Infos Services dans les conditions précisées ci-dessus

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 16 avril 2019

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Le Président



Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

9 - MAI 2019

